

Le P'tit JU

Le p'tit journal de la Ville de Juvignac, à consommer sans modération

L'actu p.4-6

Des caméras-piétons pour la police municipale
L'Analyse des Besoins Sociaux,
une démarche participative
Une nouvelle tarification éco-solaire de l'eau

Ensemble p.7

Dans les coulisses
du Carnaval des
légendes

Rencontres p.12

Thomas Cazeneuve,
maître du chessboxing
Yannick Matejcek,
un triathlète en uniforme

VILLE DE
JUVIGNAC
Naturellement Humaine



© Lisa Subileau, à partir d'un concept original de Sonia Lavacchino

Grand angle p.8

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : JUVIGNAC AMORCE SA MUE AVEC VOUS



L'ÉDITO DU MAIRE

*Chères Juvignacoises,
chers Juvignacois,*

En cette fin janvier, et comme la tradition m'y autorise encore, je vous souhaite une belle et heureuse année. Il est naturel en cette période de faire le bilan de l'année écoulée mais aussi de formuler des vœux et de se projeter, avec envie et détermination, dans les douze prochains mois.

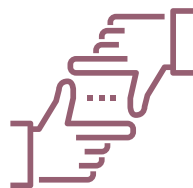
2023 nous réserve encore de jolies occasions de faire la fête et de nous rencontrer. Le "la" a d'ailleurs été donné à l'occasion du concert du Nouvel An, prémices de nombreux autres temps de partage festifs, sportifs, culturels, gourmands et solidaires déjà en cours de préparation.

2023 est aussi une année essentielle pour l'avenir de notre ville et de ses habitants. Vous le savez, nous avons pour projet de bâtir avec vous une ville qui facilite les rencontres. Une ville qui crée la surprise et l'enchantement. Une ville où chacun, quel que soit son âge, prend plaisir à se déplacer, à investir les rues, les parcs, les commerces, les équipements et les espaces publics... C'est pourquoi, à partir du mois de mars, nous comptons sur vous pour prendre part à la grande concertation que nous organisons afin d'imaginer collectivement notre futur cœur de ville. Nous avons besoin de chacune et chacun d'entre vous pour faire grandir Juvignac telle qu'on l'aime et telle qu'on la désire.

2023 est enfin une année charnière car elle marque déjà le milieu du mandat que vous nous avez confié. L'ouverture de l'école Maurice Béjart, la rénovation des crèches municipales et de l'École de musique et de théâtre, l'inauguration de pistes cyclables, la mise en accessibilité de certains lieux ou équipements publics, pour ne citer que quelques exemples, sont pour la plupart finalisés. D'autres chantiers d'envergure, notamment la construction du collège et celle du complexe sportif Ludwig Guttman, seront lancés dans l'année.

Antoine de Saint-Exupéry disait : « Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas seulement de le prévoir, mais de le rendre possible. » Avec vous et pour vous, nous nous y employons !

Jean-Luc SAVY
Maire de Juvignac
Conseiller délégué
de Montpellier Méditerranée Métropole



Retour de flamme

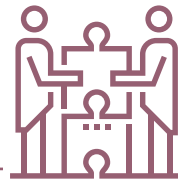
1^{er} décembre, parvis de l'Hôtel de Ville

Le flamboyant spectacle de la Compagnie Soukha a fait briller les yeux des Juvignacois. Mais la lumière était partout en cette soirée festive. Car plus qu'une parenthèse enchantée, le Top Lumières célèbre aussi une réussite collective : merci aux enfants et seniors de la chorale, aux aînés spécialistes de soupe, aux écoliers as du pain d'épices, aux agents municipaux mobilisés et à vous tous, d'être venus aussi nombreux.



Bonne nuit les petits 9 décembre, Médiathèque Théodore Monod

La recette d'une soirée pyjama réussie ? Une pincée de théâtre saupoudrée de contes, une touche de musique, des gâteaux et une bonne cuillerée de chocolat chaud. Un régal pour petits... et grands enfants ! Un joli temps de partage concocté par la Médiathèque municipale (et ses super conteuses comédiennes Aude et Marie) et l'École de musique et de théâtre Nadia & Lili Boulanger.



En piste !

13 décembre, route de Saint-Georges

Le 13 décembre, Jean-Luc Savy, maire de Juvignac, a inauguré, en présence des Maires de Saint-Georges d'Orques et Murviel-lès-Montpellier, la nouvelle piste cyclable entre Juvignac et Saint-Georges d'Orques. Lancés par la Métropole de Montpellier fin 2021, les travaux avaient fait l'objet d'aménagements piétons et PMR complémentaires à l'initiative de la Ville. Longue de 500 m, cette piste cyclable répond à la volonté commune de la Métropole et de la Ville de structurer un réseau d'itinéraires cyclables continus et sécurisés pour tous les usagers.



Les vœux brassent du monde 7 janvier, Espace Lionel de Brunélis

Pour la première fois, la cérémonie officielle des vœux a pris la forme d'un concert du Nouvel An pour mettre en musique l'année 2023. Sur scène, le Latinus Brass Band a fait grimper la température, après la prestation remarquée des classes de cuivres de la Cité des Arts de Montpellier et des écoles de musique de Juvignac et de Gignac. Bonne année à tous !

LE CARNET (très) JUVIGNACOIS

Très bébés

LELEU Guilia (30 avril)
SAMB Absa-Joy (4 septembre)
SADDIK Adem (11 septembre)
PRUCHE Louis (18 septembre)
FAVE Guilia (21 septembre)
MEKNASSI Maria (21 septembre)
BUSSON Léonor (6 octobre)
WOLBERT Baptiste (14 octobre)
PAULET Theo (2 novembre)
NJOYA Youssef (5 novembre)
TIBRI Ania (8 novembre)
L'BRAIMI Yarah (10 novembre)
CARRENO Célia (15 novembre)
GASCOIN Lola (19 novembre)
JHAN Schilo (24 novembre)
VINTER Lune (21 novembre)
DUMONT Stanislas (9 décembre)

Traits d'union

ALVAREZ Marie-Scarlett
et FRONTERA Laurent (1^{er} octobre)
BOUNEGAB Laura et AYKAL Erhan (1^{er} octobre)
SAÏD AZZA Aïcha et ABDENNOUR Farid (1^{er} octobre)
ROUAULT Emmanuel et POPINET Laëticia (22 octobre)
TKHISSI Zakaryae et ELOUADINI Lamyae (29 octobre)
BENGUERFI Abdrahem
et BECHAOUI Amara (4 novembre)
PAUL Sylvie et FORGUES Jean-Pierre (26 novembre)
PLAGNES Frédéric et MARTIN Florence (3 décembre)
FERRET Kenji et DOUSSET Inès (16 décembre)
DIAZ Ludovic et FERNANDEZ Marie (17 décembre)
BETROUNE Samir
et CHAUFORIER Émilie (27 décembre)

Très regretté(e)s

DE FREITAS LUIZ Carlos (16 août)
CAMPANI-TRANSIRICO Jean-Louis (19 août)
MATHIEU veuve VINCENT Rosine (30 septembre)
BERTRAND veuve BONIFAY Simone (5 octobre)
ALÉA Suzette (6 octobre)
BARRAL veuve CAUVY Claude (8 octobre)
COULON Charlélie (15 octobre)
BALLENGHIEN André (17 octobre)
GUILLOT Robert (17 octobre)
PENARANDA Roland (18 octobre)
DELAGNES épouse PASTOR Katia (20 octobre)
BRUNELLO André (21 octobre)
GARCIA veuve GONZALEZ Marie (25 octobre)
JOURDAN Mathieu (26 octobre)
DÉZAFIT Jean-Pierre (28 octobre)
MARROU Serge (31 octobre)
ROUSSEL Guy (31 octobre)
REVEL veuve CASTANIE Charlotte (20 novembre)
ARMINGAUD veuve RIGAL Jeanine (27 novembre)
BERNAT Pierre (1^{er} décembre)
BONI René (2 décembre)
LAFON veuve CASTELBOU Gisèle (4 décembre)
PLAUD Dominique (9 décembre)
DECHAUX veuve CARRETIER
Anne-Marie (11 décembre)
DHALOOMAL veuve LAUGIER Lila (11 décembre)
SARRE veuve KEMOUM Liliane (17 décembre)

* Données fournies par les familles ayant accordé
une autorisation de publication à la Ville de Juvignac

L'actu

EN BRÈVES

Par Toutatis

La prolifération de sangliers en milieu urbain impacte une grande partie des villes françaises. Juvignac n'échappe pas à la règle. Face à ce véritable casse-tête en matière de cadre de vie et d'écologie, la Ville s'est invitée à une réunion de travail le 17 janvier qui a rassemblé le Secrétaire général de la Préfecture, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, les services de la Métropole et la Fédération départementale des chasseurs.

Objectif : trouver des solutions concrètes pour réguler la population des sangliers et réduire les nuisances qu'ils engendrent.

Décabossage

C'est un nouveau chantier impulsé, aux côtés de la Métropole, par la très active Commission communale d'Accessibilité pour tous (CCAPT), pilotée par Hélène Merlet, Adjointe déléguée aux Solidarités et au Handicap.

Depuis le 16 janvier, la place de la Lavande est en cours de décabossage et de remise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite). Sur cet espace public déformé par les racines des pins, les pavés seront déposés au profit d'un nouveau revêtement stabilisé, destiné à rendre la traversée de la place plus facile.

Les jardinières autour des pins seront également démolies pour laisser les arbres respirer et du mobilier urbain tout neuf (bancs et corbeilles propreté) viendra agrémenter la place. **Durée des travaux : 5 semaines.**

Ce chantier s'inscrit dans le cadre d'un réaménagement global, qui intégrera à terme la place Saint-Michel.

Zéro déchet

Depuis cet automne, 15 nouvelles corbeilles de propreté jalonnent désormais la place du Soleil, les abords du chemin des écoliers Thomas Sankara et l'allée piétonne entre le tramway et le gymnase Jean Moulin. Deux poubelles avec cendrier intégré ont également été mises en place à la station de tramway. Objectif : zéro déchet et zéro mégot !

Projet social de territoire Une ABS à construire ensemble

Souvenez-vous : l'an dernier, la Ville vous proposait de participer à l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS), dont le récent diagnostic a permis l'élaboration d'un portrait socio-démographique de Juvignac.

Sur la base de ces données, la Ville passe à l'action en 2023 avec la constitution de groupes citoyens collaboratifs dont la mission – si vous l'acceptez ! – sera de travailler ensemble sur une série de thématiques sociales afin de définir un plan d'actions adapté aux attentes et aux besoins de la population.



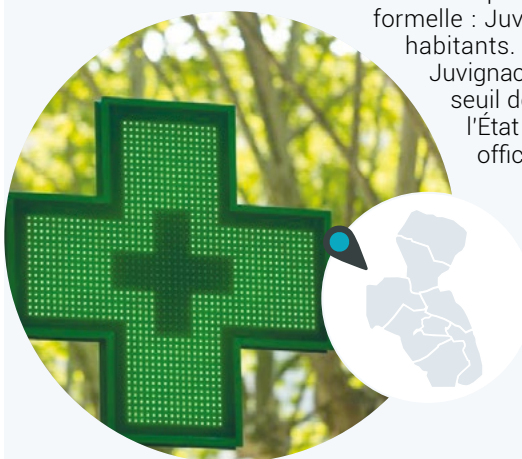
Aux côtés d'associations locales et/ou expertes en accompagnement social, les Juvignacois volontaires se verront ainsi offrir l'occasion de participer activement à l'élaboration du projet social de Juvignac, dont le plan d'actions sera dévoilé à l'automne 2023.

Dès février, l'Espace Claude Lévi-Strauss lancera un appel à participation auprès des adultes, des séniors (retraités et actifs) et des jeunes âgés de 16 à 25 ans.

📞 Intéressé(e) ? Contactez le **04 67 10 73 50**

Santé de proximité Feu vert pour une 3^e pharmacie à Juvignac

La dernière enquête de recensement effectué par l'INSEE est formelle : Juvignac compte aujourd'hui plus de 12 000 habitants. Une bonne nouvelle pour l'ensemble des Juvignacois ! La Ville dépasse ainsi officiellement le seuil de 11 500 habitants, fixé par les services de l'État pour se voir autorisée à ouvrir une nouvelle officine de pharmacie.



12 104

C'est le chiffre, actualisé au 1^{er} janvier 2020 par l'INSEE, de la population légale de Juvignac





Transition énergétique Le Centre technique municipal fait le plein de soleil

Depuis cet automne, 180 m² de panneaux photovoltaïques fonctionnent à plein régime sur le toit du Centre technique municipal, dans le quartier de La Plaine.

Cette initiative est le fruit d'une convention d'occupation temporaire datant de 2020 entre la Ville de Juvignac et Énergie en Toit, une association éco-citoyenne dont l'objectif est de contribuer à équiper en photovoltaïque, avec le soutien des collectivités, le maximum de toitures d'équipements municipaux des 31 communes de la Métropole de Montpellier.

Pour faciliter l'exploitation de leurs projets, les membres d'Énergie en Toit ont fondé la SAS EMC2, une structure coopérative ouvrant son capital à l'investissement citoyen, sur le principe « 1 personne = 1 voix ». Une manière pour les contributeurs engagés de « *redonner aux citoyens la maîtrise technique et financière de leurs besoins en énergie électrique* ».

La mise à disposition gratuite de cette surface de toiture par la Ville est fidèle aux engagements de transition énergétique pris par l'équipe municipale. Pour David Bélénus, Adjoint délégué à l'Écologie et à la Transition énergétique, « *ce type de projet collectif à échelle locale contribue à accélérer concrètement le développement de la production d'énergies renouvelables sur notre territoire* ».

La production fournie par ces 180 m² de surface photovoltaïque est vendue au fournisseur local d'énergie électrique (ENEDIS), dans le cadre d'une Obligation d'Achat définie sur une période de 20 ans.

🔗 **En savoir plus sur juvignac.fr**

Citoyenneté

Le recensement a débuté

Juvignac compte désormais 12 104 habitants. Si on le sait, c'est grâce au travail des agents recenseurs ! Organisée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), la campagne 2023 a commencé le 19 janvier et se poursuivra jusqu'au 25 février prochain.

Cette année, les recenseurs sont... des recenseuses ! Elles s'appellent **Océane Clairvoyant, Dalila Cheikh Boukal, Maréva Junker et Hassiba Radjoul**. Assermentées, elles disposent d'une carte officielle signée par le Maire, qu'elles vous présenteront.

L'objectif poursuivi par l'INSEE ? Mieux connaître la population française et obtenir des données utiles pour conduire des projets de politiques publiques pertinents en matière d'aménagement, de logement, d'équipements, de transports ou de vie sociale.

Cette année encore, même si la réponse papier est toujours possible, nous encourageons les habitants concernés (vous avez reçu un courrier officiel si c'est le cas) à privilégier l'enquête en ligne, plus simple et plus rapide.

🔗 **Rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr**

(onglet « Et pour moi / Ici, je réponds au questionnaire »)



Prévention & sécurité

Des caméras-piétons pour les policiers municipaux

Depuis décembre, la police municipale de Juvignac est équipée de 6 caméras-piétons. Ces petits boîtiers d'enregistrement désormais accrochés aux uniformes poursuivent un objectif : apaiser les relations entre la police et la population en protégeant les citoyens autant que les agents.

Autorisés à actionner les caméras en fonction de leur appréciation des

circonstances d'une intervention et des comportements des personnes appréhendées, les policiers municipaux s'en servent avant tout comme un outil de dissuasion, capable de faire baisser la tension dans les situations les plus délicates.

Complémentaire de la vidéoprotection, la caméra-piéton permet également de constater des infractions et de collecter des preuves, qui pourront être mises à la disposition de la justice dans le cadre d'enquêtes.

Le port des caméras-piétons et l'utilisation des images enregistrées, conservées pendant un mois seulement, sont strictement encadrés par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

🔗 **En savoir plus sur juvignac.fr**

L'actu



25 000 €

C'est le montant de l'économie réalisée par la Ville sur sa consommation d'eau en 2022.

Le fruit d'une politique volontariste, amorcée dès 2020 grâce à la mise en place d'équipements hydro-économiques et du système de télérelève de l'eau, outil efficace de détection des fuites et de suivi de la consommation réelle d'eau des bâtiments publics.

Depuis 2021, Juvignac est labellisée « Commune économe en eau », et ce n'est pas pour rien !



Les ruisseaux juvignacois entretenus et sécurisés

En 2022, les ruisseaux de la Plaine, de Courpouyran et de la Combe du Renard ont fait l'objet de travaux d'entretien par les services de la Métropole.

Sur la Combe du Renard, les berges ont été récemment restaurées et plantées d'essences diverses (lavande, romarin, cystes, pistachiers, etc.), tandis qu'un nouvel ouvrage de franchissement permet désormais de lutter contre l'érosion et les dégâts commis par les sangliers.

C'est notamment à cela que sert la taxe GEMAPI, que les propriétaires peuvent apercevoir sur leur avis de taxe foncière : assurer la mission essentielle de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations.

Cycle de l'eau & solidarité

Une nouvelle tarification de l'eau en 2023

C'est un changement majeur en faveur d'une gestion publique de l'eau plus rationnelle, plus équitable et plus responsable : depuis le 1^{er} janvier, la Métropole de Montpellier étend les compétences de la Régie des Eaux à l'assainissement et applique une tarification éco-solidaire de l'eau.

Que signifie le passage en régie de l'assainissement ?

Désormais, la Métropole pilote, à travers la Régie des Eaux, l'ensemble de la chaîne de production, de distribution et de traitement de l'eau.

Objectifs affichés de ce changement de gouvernance : favoriser une gestion plus économe des fonds publics et privilégier une politique de réinvestissement sur le réseau afin d'améliorer le service rendu à la population.

Une tarification éco-solidaire progressive

Personne n'y échappe : les dernières années ont été marquées par des sécheresses remarquables et durables. Dans ce contexte de tension sur la consommation d'eau, les impératifs de sobriété et d'économie s'imposent.

C'est le sens de la mise en place de la nouvelle tarification écologique et solidaire de l'eau, qui s'appliquera progressivement en 2023 et sera pleinement effective en 2024.

Elle repose sur un principe simple pour les habitants disposant d'un compteur individuel (ceux disposant d'un compteur collectif paieront le m³ à tarif fixe), soit environ 33 % des abonnés de la Régie : **la gratuité des 15 premiers mètres cubes d'eau.**

Au-delà, le tarif sera de 0,95 € par m³ entre 15 et 120 m³ ; puis 1,40 € entre 120 et 240 m³ ; et 2,70 € au-delà de 240 m³.

Concrètement ? Les foyers les plus économes verront leur facture baisser. À l'inverse, les plus gros consommateurs, notamment ceux résidant en villa avec pelouses, potagers et/ou piscines, en paieront le prix.

Une Prime Eau Solidaire annuelle

Afin de préserver le pouvoir d'achat des familles les plus modestes, une aide sera également versée chaque année, de manière automatique, aux foyers répondant aux critères sociaux calculés en fonction du quotient familial.

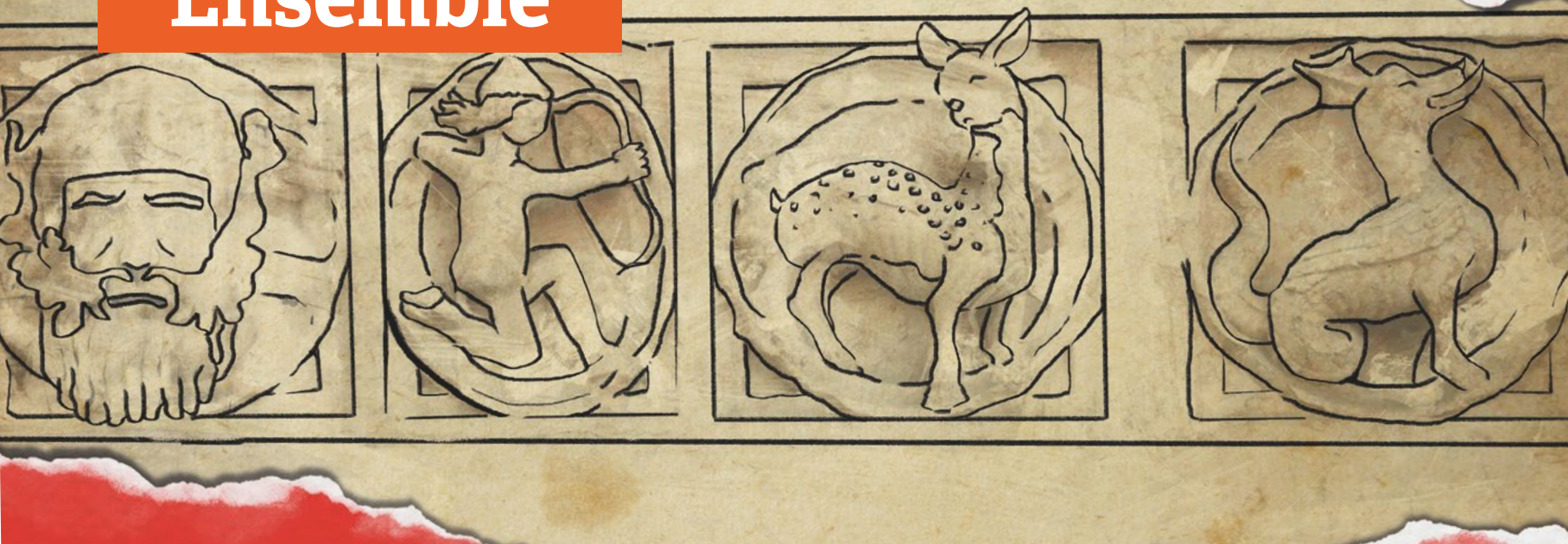
D'un montant de 21 € en moyenne et pouvant atteindre jusqu'à 200 € selon les situations, elle devrait être versée à l'automne 2023 aux abonnés disposant d'un compteur individuel ou collectif.

Plus de 70 %
des abonnés en compteur individuel devraient voir leur facture baisser



En savoir plus : www.montpellier3m.fr/eauecosolidaire

Ensemble



Culture & patrimoine

Réinventons notre carnaval !

Notez-le dans vos agendas : le 15 avril, c'est le retour du carnaval ! Un événement remanié et imaginé avec les Juvignacois... et la promesse d'une journée de fête pas comme les autres.

La genèse : la volonté d'un carnaval renouvelé

Les associations de parents d'élèves ont déjà organisé avec énergie et implication de joyeux défilés festifs. La Ville a cependant souhaité offrir une nouvelle respiration à un événement apprécié de tous en le plaçant sous le signe de l'imaginaire, de la mémoire collective et de la participation.

« Cette nouvelle formule a été pensée en associant les habitants et toutes les générations. Avec une priorité, fidèle à notre marque de fabrique : amener la culture dans l'espace public », rappelle Laurent Roesch, adjoint à la Culture.

Étape n°1 : inventer une légende ensemble

Dès septembre, la Ville a lancé un appel à participation pour écrire la légende de Juvignac. Les post-its essaimés par petits et grands à l'Hôtel de Ville, à la Médiathèque, à l'Espace Lévi-Strauss, dans les écoles ou au Centre de loisirs ont servi de points de départ à l'élaboration d'une histoire originale.

« Juvignac étant une ville au développement récent, il est enthousiasmant de lui inventer une légende, inspirée par l'histoire réelle de la commune pour que les habitants s'approprient un récit collectif », précise Nicolas de la Grange, directeur de la Culture.

Grâce à l'accompagnement de l'association La Boutique d'écriture, des ateliers d'écriture ont ensuite fait émerger, sous une forme littéraire et avec une imagination débordante, des personnages, des univers, des faits marquants.

Étape n°2 : fabriquer un défilé haut en couleurs

« On tient à garder le côté traditionnel du carnaval : de beaux costumes, des masques, des chars, un défilé qui aboutit à un lieu de fête. Le carnaval est un événement rassembleur ! », insiste Laurent Roesch.

C'est l'enjeu de la dernière étape : concevoir un défilé à l'univers féérique. Coudre les costumes, modeler les masques, construire les chars... **Et pour cela, si on travaillait ensemble ?**

Rendez-vous à partir des vacances de février et en mars pour une série d'ateliers de fabrication ouverts à tous, dont certains seront animés par la fabrique de masques de la Compagnie Les Têtes de Bois.

Le calendrier des ateliers sera communiqué ultérieurement sur :
juvignac.fr



Il était une fois, près de la Mosson, un campement de soldats. Juvinius, le plus jeune d'entre eux, était un archer brillant.

Après avoir épargné une biche qu'il chassait, il se retrouva perdu dans une forêt hantée. À minuit... tous les démons se réveillèrent ! Une sorcière, un terrifiant Dragon-Sanglier et un perfide Renard à 9 queues le pourchassèrent.

Guidé par la biche sur les ruines d'un temple celte, Juvinius vint à bout de ces créatures à l'aide d'un puissant maillet. De rage, il brisa un rocher d'où jaillit une source chaude, Fontcaude, autour de laquelle un village prit doucement forme...

ATELIERS CARNAVAL : ON A BESOIN DE VOUS !

Vous avez un talent particulier : bricolage, couture, peinture, menuiserie ? Vous souhaitez simplement vous associer à un grand projet culturel participatif ?

Manifestez-vous dès aujourd'hui auprès du service culturel :

culture@juvignac.fr



Grand angle

Et vous, demain, quelle ville voulez-vous ?

Esquisser dès aujourd'hui la ville où il fera bon vivre demain. Donner corps à une Juvignac « naturellement humaine ». Tels sont le rôle et l'ambition de l'équipe municipale. Alors en 2023, la Ville invite les Juvignacois à imaginer ensemble notre cadre de vi(ll)e dans les prochaines années. Une démarche collective qui nous emmènera à nous projeter, à dialoguer, à partager nos désirs, nos besoins et nos points de vue.

Comme l'écrivait Roland Jolivet, auteur spécialiste de notre histoire locale, Juvignac est « *une ville peu commune* ». Ici, contrairement à ce que l'on observe chez nos voisins, force est de constater qu'il n'y pas de grande place en cœur de ville, pas de petite église au milieu du village, pas de petits centres de quartier et peu d'espaces publics aménagés pour prendre plaisir à nous retrouver.

Pourquoi ? Parce que Juvignac, telle que nous la connaissons aujourd'hui, s'est développée depuis les années 1960 au gré des constructions de quartiers résidentiels, sans grande cohérence d'ensemble.

Une logique d'aménagement tournée vers le pavillonnaire et les pratiques individuelles. Un modèle pensé pour la ville « pratique », avec ses hypermarchés posés dans le centre, et pour la ville « fonctionnelle », où le tout-voiture domine l'aménagement urbain. « *Nous l'entendons autrement et souhaitons créer les conditions d'une ville plus humaine, qui privilégie la dimension relationnelle à la dimension fonctionnelle* », explique le Maire Jean-Luc Savy.

« Les nouveaux habitants peuvent être, demain, nos enfants et nos petits-enfants. C'est pour eux que nous avons la responsabilité de mener cette réflexion collective aujourd'hui »

Jean-Luc Savy
Maire de Juvignac

Le pari semble un peu fou ? Pas tant que ça. Pour amorcer la mue de Juvignac, la municipalité s'appuie sur l'expertise de Sonia Lavadinho, chercheuse et anthropologue urbaine dont les travaux sont reconnus dans le monde entier.

Pour celle qui a fait sa spécialité des questions d'espace public, de mobilités et de modes de vie, « **la ville ne vaut que dans la mesure où elle est faite pour se rencontrer. Les rues, les places, les parcs doivent devenir des lieux capables de générer un lien social spontané entre des personnes qui n'avaient pas forcément envisagé d'entrer en interaction en sortant de chez elles.** »

« À Juvignac, il faut rendre la ville à ses habitants et non à ceux qui la traversent »

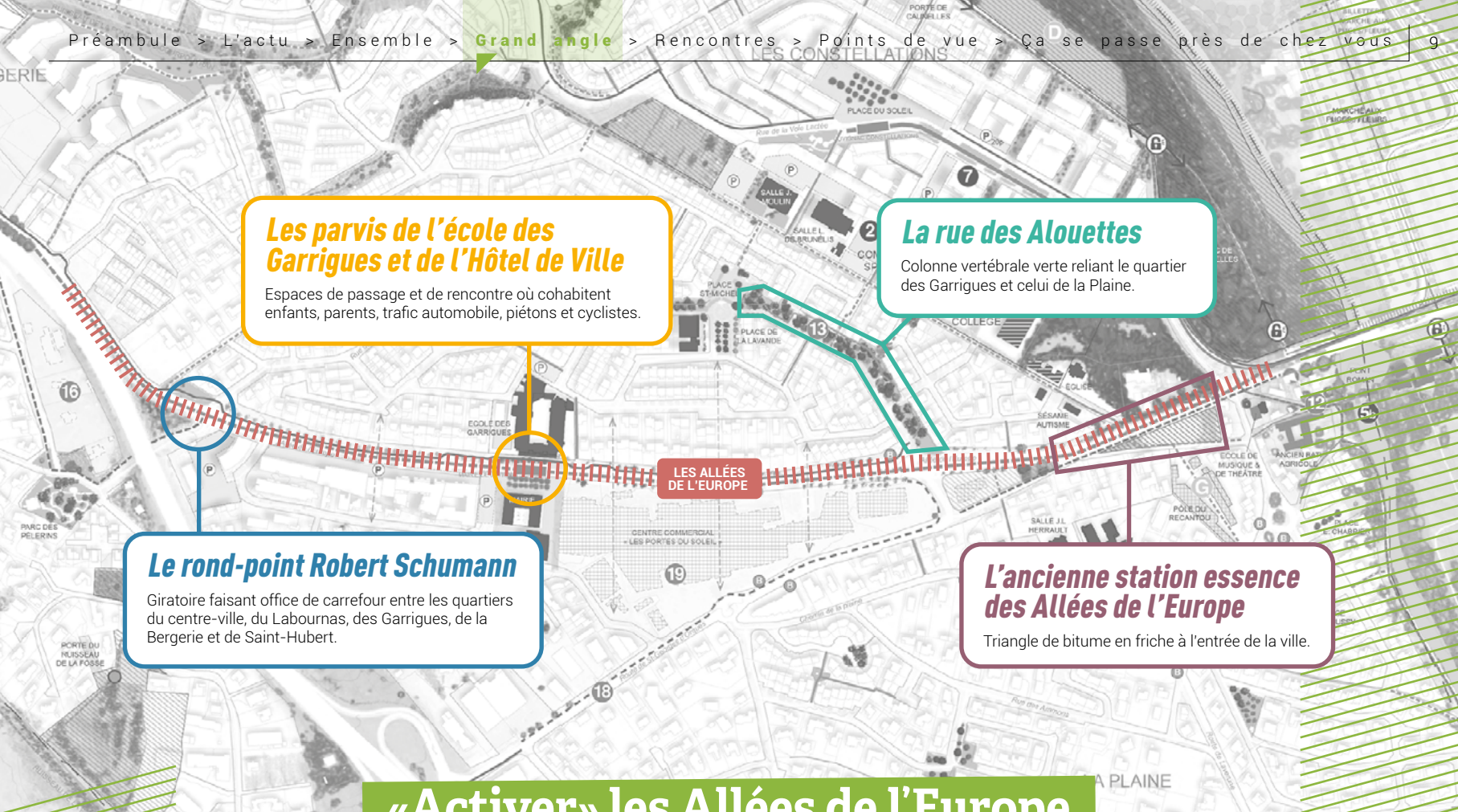
Sonia Lavadinho
Anthropologue urbaine

Verdir les espaces publics, aménager les rues pour les piétons et les familles, envisager le confort climatique comme un droit fondamental, offrir des logements et des espaces confortables pour tous, renforcer les liens dans les quartiers et entre les quartiers... Autant de clés et de principes actés par l'équipe municipale pour un objectif simple : rendre désirable la ville du dehors.

En bref : vous donner envie de profiter de ce qu'offrent la ville et ses habitants !

Cela marche à Pontevedra en Espagne, à Bâle en Suisse, à Lyon... **Alors pourquoi pas à Juvignac ?**





Les parvis de l'école des Garrigues et de l'Hôtel de Ville

Espaces de passage et de rencontre où cohabitent enfants, parents, trafic automobile, piétons et cyclistes.

La rue des Alouettes

Colonne vertébrale verte reliant le quartier des Garrigues et celui de la Plaine.

Le rond-point Robert Schumann

Giratoire faisant office de carrefour entre les quartiers du centre-ville, du Labournas, des Garrigues, de la Bergerie et de Saint-Hubert.

L'ancienne station essence des Allées de l'Europe

Triangle de bitume en friche à l'entrée de la ville.

«Activer» les Allées de l'Europe

pour une ville plus vivante et plus piétonne

Les principes de ville relationnelle posés par Sonia Lavadinho (page ci-contre) s'appuient sur l'activation de sites choisis dans la ville. « Activer » des sites ? **Oui, les rendre plus vivants grâce à des aménagements simples et tournés vers le partage de l'espace public !**

Pour l'agence Monono et ses spécialistes en urbanisme, paysage et ethnologie, il s'agit de favoriser l'émergence d'espaces pensés pour les piétons, les enfants et la rencontre entre habitants. L'expérience a déjà fonctionné avec succès, par exemple, dans certains quartiers des métropoles de Nantes ou de Rouen.

C'est ce qu'on l'appelle de « l'urbanisme tactique » : **programmer des interventions légères sur des secteurs stratégiques d'une ville** (friches, carrefours entre quartiers, axes de passage, places et placettes, etc.) afin d'inviter les habitants à utiliser autrement leurs espaces du quotidien.

À Juvignac, quatre sites clés feront ainsi l'objet, dans les prochains mois, d'expérimentations conduites par Monono, en concertation avec les riverains et les usagers.

Créer de nouveaux espaces végétalisés, mettre en place une signalétique modernisée, installer du mobilier urbain, des modules ludiques intergénérationnels ou des œuvres artistiques... Plusieurs pistes créatives pourront être explorées à Juvignac.

En cohérence avec les intentions de l'équipe municipale, ces expérimentations seront guidées par des priorités : faire évoluer nos habitudes de déplacements, ralentir les vitesses automobiles et accorder toute leur place aux piétons pour vous donner envie de flâner et de prendre le temps d'une pause !

Flashez ce QR-code

pour découvrir en images les principes de la « ville du dehors » selon Sonia Lavadinho et Monono



Grand angle



Étape 1 : Le Grand débat

🕒 **Mercredi 15 mars, 19h**
📍 **Espace Lionel de Brunélis**

Organisé autour de tables-ateliers. Tous les participant(e)s auront ainsi la possibilité de s'exprimer et d'être entendu(e)s. Vous avez des enfants ? Emmenez-les : un accueil ludique leur sera réservé.

🕒 **Judi 16 mars, 8h30**
📍 **Hôtel de Ville**

Petit déjeuner-débat spécialement dédié aux commerçants, entrepreneurs et professionnels de santé de Juvignac.

Étape 2 : Le Jeu de l'aménageur

🕒 **Mercredi 10 mai, 19h**
📍 **Espace Lionel de Brunélis**

Un rendez-vous ouvert à tous les participant(e)s au Grand débat du 15 mars pour donner forme, de manière concrète et toujours sous la forme de tables-ateliers, à la matière collectée et aux projets esquissés. Un jeu... mais pas que !

Étape 3 : La restitution

🕒 **Mercredi 28 juin, 19h**
📍 **Espace Lionel de Brunélis**

Après avoir débattu et co-imaginé le cœur de ville de demain, viendra le temps de la restitution. Quelles décisions ont été prises ? Quelles idées ont été retenues ? Quelles contributions sont à l'étude ? Quelles pistes ont été écartées et pourquoi ?

Concertation Cœur de ville : prenez la parole pour faire évoluer Juvignac

En ce début d'année 2023, l'équipe municipale partage « le vœu d'une ville qui évolue avec vous ». Parce que ce vœu n'est pas un vœu pieu, vous êtes invités à participer, au cours du premier semestre 2023, à une concertation autour du futur « cœur de ville ».

Comment voulons-nous vivre à Juvignac dans 5 ans ? 10 ans ? 20 ans ? Quel cœur de ville souhaitons-nous créer pour nos enfants, nos familles ou nos séniors ? Quelles seraient, selon vous, les conditions de réussite du futur projet ? Voici en substance l'objet de cette concertation, légitimement attendue par tous ceux concernés par l'évolution positive de notre territoire de vie.

Pour garantir la réussite de cette démarche concertée, la Ville de Juvignac sera accompagnée par l'agence PALABRÉO, aux méthodes reconnues en matière de concertation.

Le dispositif sera rythmé par trois grands rendez-vous collectifs, qui permettront à chaque participant de découvrir le contexte et les grandes intentions de la démarche, d'exprimer et de faire entendre sa voix et les valeurs qu'il porte pour sa ville.

Alors à tous ceux qui pensent « *que tout est décidé d'avance* », « *que l'on écoute toujours les mêmes* » ou qui doutent peut-être de leur capacité à contribuer au débat, **saisissez l'opportunité qui vous est offerte de dessiner collectivement votre cœur de ville.**

Comment participer ?

Pour participer, c'est facile : inscrivez-vous ! Du 7 février au 7 mars, tous les Juvignacois à partir de 16 ans sont invités à s'inscrire à la concertation « Cœur de ville » (dans la limite des places disponibles) sur le site de la Ville ou via ce QR code.



Afin de renforcer la dimension citoyenne de la concertation, un panel de Juvignacois sera également tiré au sort devant huissier, sur la base des listes électorales. Si vous êtes tiré(e) au sort ? Vous serez invité(e) par courrier à participer... **si le cœur (de ville) vous en dit !**

📞 **+ d'infos : 04 67 10 73 48**

PLUi-Climat : un outil pour construire demain

En cours d'élaboration par la Métropole et en coopération avec les 31 communes, le PLUi-Climat est un outil d'urbanisme déployé au service du territoire métropolitain et des projets communaux. Dans les prochaines années, ce document de référence servira de cadre en matière de planification et de développement urbain à Juvignac. Explications.



Un document réglementaire qui consacre un aménagement durable

Réchauffement climatique, risques majeurs (inondations, incendies), préservation des ressources et de la biodiversité, qualité de l'air, limitation de l'artificialisation des sols... Le PLUi-Climat s'attache à adapter notre territoire aux exigences d'une véritable transition écologique et solidaire.

En la matière, la Ville de Juvignac partage pleinement l'une des ambitions de la Métropole : **privilégier le réinvestissement plutôt que l'étalement urbain.**



Des périmètres bien encadrés

Les règles d'urbanisme sont établies selon quatre zones principales : espaces déjà bâtis (U), zones à urbaniser (AU), zones agricoles (A) et espaces naturels (N).

Objectif de ce zonage : déterminer ce qui peut être fait – et selon quelles modalités – sur chaque secteur selon les besoins de la commune : habitat, équipements et services, déplacements et transports, développement économique, etc.

Qu'on se le dise : Juvignac ne souhaite pas ouvrir de nouvelles zones à l'urbanisation.

BON À SAVOIR

En 2023, la seconde mise à disposition des documents du PLUi présente une nouveauté : le périmètre du cœur de ville, auparavant indiqué « en cours d'analyse », devient un « **Périmètre d'attente de projet d'aménagement global** » (PAPAG). Il s'agit là d'un périmètre conservatoire qui permet de préserver l'existant en maintenant les règles de construction actuelles, le temps de définir, en concertation avec les Juvignacois, un projet global et partagé d'aménagement.



Des hauteurs contenues

En matière de hauteur, les règles sont fixées par les communes, selon les caractéristiques de chaque zone (habitat pavillonnaire, habitat collectif, zones d'activités économiques, etc.).

Conformément aux observations formulées par la Ville et ses habitants, les nouvelles planches graphiques du PLUi-Climat s'attachent à actualiser certaines hauteurs initialement présentées dans les documents partagés en juillet 2021.

Les hauteurs tolérées au sein des zones dites « de polarité économique », situées en bordure de l'A750 à Juvignac, seront abaissées de 18 m à 9 ou 11 m côté zone artisanale, et à 16 m côté Eurovia, en cohérence avec la hauteur des logements situés à proximité.



L'imperméabilisation des sols, un facteur de risque

Pour lutter contre l'artificialisation des sols et le risque inondation, le PLUi-Climat poursuit l'objectif de limiter l'emprise du bâti, y compris dans les quartiers pavillonnaires.

Une mesure qui vise à favoriser les espaces perméables, c'est-à-dire les sols naturels, dépourvus de béton ou autre revêtement artificiel. Au sein de chaque parcelle, ils facilitent l'infiltration des eaux de pluie et jouent pleinement leur rôle lors des épisodes pluvieux exceptionnels que connaît régulièrement notre territoire.



Des paysages préservés

Parmi les nouveaux documents du PLUi-Climat, figurent les planches identifiant les espaces verts protégés à Juvignac.

Enracinés sur le domaine public ou privé, arbres et espaces plantés sont aujourd'hui considérés comme faisant partie de notre paysage commun, qu'il convient de protéger pour laisser toute sa place à la biodiversité en milieu urbain.



LE PLUI, UNE DÉMARCHE DE CONCERTATION

Les documents réglementaires actualisés du PLUi seront mis à disposition du public par la Métropole sur www.montpellier3m.fr/plui, à l'Hôtel de la Métropole et à l'Hôtel de Ville de Juvignac.

Des réunions publiques seront organisées dans toutes les communes de la Métropole jusqu'en avril.

À Juvignac, la réunion publique se déroulera le jeudi 20 avril à 18h30 (salle Maria Callas).

📍 + d'infos sur participer.montpellier.fr



Rencontres



Thomas Cazeneuve, un maître sur le ring

En 1992, le dessinateur Enki Bilal invente le chessboxing dans l'album *Froid Équateur*. Une discipline atypique entre boxe et échecs, qui a séduit le Juvignacois Thomas Cazeneuve... sacré deux fois champion du monde !

Une partie d'échecs entrecoupée de combats... On ne serait pas sur un sport aussi fou que difficile ?

Oui, c'est un sport où on laisse des plumes ! Le chessboxing, c'est au maximum 11 rounds de 3 mn, avec 10 mn de pause. Le niveau aux échecs chute forcément après les coups. Mon plus long combat a duré 9 rounds : à la fin, je n'arrivais même plus à me lever tellement j'étais épuisé...

Qui vous a donné envie de pratiquer ce sport ?

Mon père, en trouvant un article sur le sujet. Je jouais déjà aux échecs depuis l'âge de 4 ans et j'ai commencé le kick-boxing à 14 ans. Associer les deux était une évidence ! J'ai envoyé mon CV sportif un peu partout, avant de décrocher mon premier combat à 23 ans, contre un Russe à Berlin.

Jusqu'à devenir le premier champion du monde !

Oui, à Calcutta en 2017. J'ai réitéré l'exploit en 2019, avant de décrocher le titre de vice-champion du monde en 2022.


Comment vous entraînez-vous ?

6j/7, avec mes coachs personnels, Mike et Miguel, à Juvignac et Montpellier. Côté échecs, je suis plusieurs cours par semaine aux côtés du grand maître Emmanuel Bricard. En solo, je travaille la stratégie et la tactique.

Le chessboxing a-t-il de l'avenir ?

Aujourd'hui, on compte 400 licenciés pour une trentaine de clubs en France. Pour la nouvelle génération, ce sera plus facile car le chessboxing va se développer et gagner en expertise. Et je compte bien créer un club à Montpellier d'ici deux ou trois ans !

Intéressé(e) ? Contactez Thomas Cazeneuve :

 thomas.cazeneuve93@gmail.com



Yannick Matejcek, la forme et l'uniforme

Quand il ne court pas, Yannick Matejcek nage ou fait du vélo. Et quand il ne s'entraîne pas pour performer en triathlon, cet athlète accompli patrouille à Juvignac... comme policier municipal.


8 octobre 2022, Hawaï. Dans le berceau du triathlon longue distance, Yannick Matejcek s'aligne au départ des championnats du monde d'Ironman. Au menu : 3,8 km de natation, 180 km de cyclisme et 42 km de course à pied. Ou comment enchaîner une course en eaux vives, l'équivalent d'une étape du Tour de France et un marathon !

8h45 plus tard, Yannick finit 6^e temps amateur et se classe 45^e mondial, professionnels compris. Une performance de haut vol, d'autant plus exceptionnelle que cet ancien cycliste de 30 ans n'a débuté le triathlon qu'en 2017.

Yannick a le goût de l'effort et le sens du dépassement de soi. Dans tous les aspects de sa vie : « *Je mène de front le sport de haut niveau et mon métier de policier municipal avec la même envie de bien faire et d'aller au bout de ce que j'entreprends.* »

Vous trouvez vos journées bien remplies ? Les siennes vous feront relativiser ! Engagé au sein de la brigade de nuit à Juvignac jusqu'à 1h30 du matin, le policier municipal débute son entraînement de jour à 10h, alternant entre piscine et bitume. Des journées minutées et des semaines à 25h de sport, où les souffrances et les remises en question ne sont jamais loin.

Désormais engagé au sein de l'AS Monaco Triathlon, « Matt le Tchèque » ne lâche jamais rien. Devenu policier municipal par goût pour les métiers de la sécurité et envie profonde d'aider son prochain, l'homme garde les yeux fixés sur ses ambitions sportives. Avec la volonté de marquer sa discipline et une devise qui lui va si bien : « *Travailler dur, rester humble.* »

 [yannickmatej](https://www.instagram.com/yannickmatej)

 [Yannick Matejcek](https://www.facebook.com/Yannick.Matejcek)

Points de vue

Expressions des groupes politiques

Groupe « Ensemble pour l'Avenir de Juvignac »

Devant le tollé soulevé par le renouvellement de la convention sur le TRIANGLE D'OR, Mr le Maire tente de se justifier après-coup, par une lettre ouverte aux habitants de La plaine et des Garrigues se plaignant d'insultes et d'avoir été bousculé, ce que nous ne cautionnons pas, mais il assure également que quelques opposants politiques ont de façon malhonnête diffusé des informations anxiogènes et mensongères, jugeant irresponsables ceux qui attisent aujourd'hui des discours haineux. (Sic)

Ni dans sa lettre, ni verbalement, les élus apolitiques que nous sommes, notons que les 30% de logements sociaux locatifs dans les immeubles de l'EPF (art 1) n'ont été mentionnés, ni la possible extension d'opérations aux parcelles limitrophes du périmètre (art 2), ni l'information donnant à la commune la possibilité d'expropriation aux prix des domaines (art 6).

Il est surprenant d'entendre Mr le Maire parler de désinformation alors qu'aucune communication, consultation, co-constructions préalables n'ont été proposées à la population et que lors de la journée des associations, le Maire a publiquement dit, à plusieurs reprises, qu'il n'y avait pas de projet.

Comment croire que l'EPF Occitanie, la Métropole de Montpellier et la Commune de Juvignac ont élaboré un périmètre précis, basé sur le cadastre communal, une convention de 32 pages sans projet d'aménagement urbain ?

C'est l'illustration parfaite du double langage et du mépris pour tous ceux qui marquent leur désaccord avec Mr le Maire.

Patricia WEBER

Conseillère municipale
Conseillère métropolitaine
Vice-présidente du Conseil départemental

En Conseil de Métropole du mardi 4 octobre 2022, il a été proposé de déclarer d'intérêt général le projet d'aménagement de protection contre les inondations de la Mosson à Juvignac. J'ai voté pour ce rapport qui fait suite au résultat de l'enquête publique et à l'avis favorable du commissaire enquêteur. Des observations ont été émises lors de l'enquête publique, elles abordent les thématiques suivantes : La conservation et préservation des arbres, la protection de la biodiversité, le maintien du sentier piétonnier au bord de la Mosson, la gestion des eaux pluviales, les nuisances occasionnées par les travaux, l'exploitation des ouvrages.

Fabrice THIRY Président du groupe « Rassemblement pour Juvignac »

Le Triangle d'or : en or, pour les promoteurs certainement ; pour les Juvignacois, il y a débat !

Le maire de Juvignac veut remplacer le « tout voiture » par le tout béton !

L'idée toute récente de consulter les habitants sur l'avenir du centre-ville est inattendue venant du Maire. Les élus d'opposition aimeraient avoir cette même attention.

Pour autant, l'expérience nationale de ce genre de concertation nous a appris que cela n'est que trop souvent artifice et enfumage.

Depuis juillet 2022, Juvignac est concernée par la mise en place de la ZFE Montpellier-Méditerranée ; jusqu'en 2028, les phases de restriction successives conduiront progressivement à l'interdiction des voitures particulières antérieures au 1^{er} janvier 2011.

La haine de l'automobile nous emmène dans une impasse : tout le monde ne peut pas se déplacer à trottinette ou vélo électrique à 2 000 €.

Le groupe « Rassemblement pour Juvignac » rappelle qu'il luttera contre ces discriminations et entraves à la liberté de circuler en veillant que soient défendues, étendues et simplifiées toutes les possibilités de dérogation auprès de la Métropole.

Jacques DE CHAMBRUN

Conseiller municipal

La Convention Triangle d'Or signée sans consultation par le Maire a soulevé une grande émotion dans Juvignac. Les habitants ont été scandalisés par l'ajout de 200 villas au périmètre initial, par la possibilité de préempter des parcelles ou d'exproprier les propriétaires au prix des domaines. Et les déclarations du Maire n'y changent rien : ce qui est signé est signé ! Des Comités de défense se sont constitués dans tous les quartiers et ont lancé une pétition pour abroger cette Convention. Elle a déjà reçu des centaines de signatures. Devant ce succès, La Municipalité vient de renoncer à préempter et à exproprier dans un secteur clé pour son projet. Tant mieux ! Encore un peu et elle renoncera à sa Convention. Il y va de l'avenir de Juvignac, de son équilibre et de sa qualité de vie.

Les textes des tribunes sont imprimés tels qu'ils ont été adressés à la rédaction par leurs auteurs.



**PROCHAIN
CONSEIL MUNICIPAL**

**LUNDI 27 FÉVRIER
Hôtel de Ville, 19h**



Jamais sans ma newsletter

Vous souhaitez être informé(e) des actualités et des événements culturels dans votre commune ? Inscrivez-vous gratuitement à la newsletter de la Ville sur juvignac.fr et recevez-la dans votre boîte mail chaque début de mois !

La se passe près de chez vous



Votre agenda citoyen

LUNDI 27 FÉVRIER
CONSEIL MUNICIPAL
Hôtel de Ville, 19h

SAMEDI 11 MARS
**HOMMAGE AUX VICTIMES
DES ATTENTATS**
Allée du Souvenir (Hôtel de Ville), 11h30

MERCREDI 15 MARS
**CONCERTATION CŒUR
DE VILLE : «LE GRAND DÉBAT»**
Espace Lionel de Brunélis, 19h
Première étape du dispositif de concertation «Cœur de ville».
Ouvert à tous les Juvignacois à partir de 16 ans.
Sur inscription (dans la limite des places disponibles) sur juvignac.fr, à partir du 7 février et jusqu'au 7 mars.

MERCREDI 12 AVRIL
CONSEIL MUNICIPAL
Hôtel de Ville, 19h

JEUDI 20 AVRIL
RÉUNION PUBLIQUE PLUI
Salle Maria Callas, 18h30



DU 1^{er} AU 24 FÉVRIER
**EXPOSITION « LES
LAURÉATS 2022 DU SALON
DES ARTISTES RÉGIONAUX »**

Hall de l'Hôtel de Ville
Œuvres de Céc' (illustratrice, muraliste, plasticienne), Magali Sire (aquarelle et travail sur papier ancien) et Alain Després (artiste sculpteur de pierre).
Vernissage : vendredi 3 février, 18h30, Hôtel de Ville
🏠 Tout public - Entrée libre

DU 1^{er} AU 28 FÉVRIER
EXPOSITION « ESTAMPE »

Médiathèque Théodore Monod
Caroline Garcia grave, imprime, laisse des traces et des empreintes. Son travail en eau-forte s'inspire de paysages naturels, qu'elle sublime.
Vernissage : 10 février, 18h30
🏠 Tout public – Entrée libre

SAMEDI 4 FÉVRIER
ATELIER BÉBÉS LECTEURS

Médiathèque Théodore Monod, 10h
Temps libre autour des livres, puis histoires ou chansons à écouter.
🏠 Ouvert aux enfants de 6 mois à 4 ans

SAMEDI 4 FÉVRIER
ATELIER CULINAIRE

Médiathèque Théodore Monod, 10h30
Découverte de la gastronomie italienne avec le traiteur Air-o-Délices. Public familial, enfant accompagné d'un adulte.
📞 Réservation : culture@juvignac.fr

SAMEDI 11 FÉVRIER
**SPECTACLE « GIOVANNI
À LA RENCONTRE DE
LÉONARDO »**

Médiathèque Théodore Monod, 10h30
Spectacle franco-italien imaginé par Emanuela Bonini (comédienne et marionnettiste) et Stéphanie Rondot (conteuse) de la Compagnie Intermezzo.
🏠 À partir de 7 ans – Entrée libre
📞 Réservation : culture@juvignac.fr



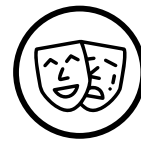
Dites-le à votre boîte aux lettres :
le « P'tit Ju » n°22 débarque fin mars !



Médiathèque Théodore-Monod

Inscriptions et renseignements :

☎ 04 67 10 40 30 ✉ mediatheque@juvignac.fr



Une question sur un spectacle de la saison culturelle ?

☎ 04 67 10 40 35 ✉ culture@juvignac.fr



JEUDEI 16 FÉVRIER

OTHELLO ET LE MONSTRE AUX YEUX VERTS

Salle Maria Callas, 20h

Comédie tragique pour quatre acteurs et un guitariste par la Compagnie Bruitquicourt.

🏠 Tout public - 8€ - Gratuit pour les moins de 25 ans

🔗 Réservation conseillée sur [Billetweb](https://www.billetweb.fr)

VENDREDI 17 FÉVRIER

APÉRO JEUX

Médiathèque Théodore Monod, 18h

Fin de journée jeux de société et jeux vidéo pour les amateurs !

🏠 À partir de 16 ans - Entrée libre



SAMEDI 25
ET DIMANCHE 26 FÉVRIER

38^e SALON DES ARTISTES RÉGIONAUX

Espace Lionel de Brunélis

Le temps d'un week-end, l'Espace Lionel de Brunélis se transforme en une vaste galerie d'art ! L'incontournable événement met à l'honneur le talent des artistes locaux.

🔗 Programme complet sur [juvignac.fr](https://www.juvignac.fr)

DU 6 AU 28 MARS

EXPOSITION « ELLES »

Hôtel de Ville et Médiathèque Théodore Monod

Créations contemporaines par Aurélia Gritte et Liberaj Cicoj.

🏠 Tout public - Entrée libre

MARDI 7 MARS

PRINTEMPS DES COMÉDIENS

Médiathèque Théodore Monod, 18h30

Présentation de l'édition 2023 du célèbre festival de théâtre montpelliérain, en présence de Jean Varela, son directeur.

🏠 Tout public - Entrée libre

JEUDEI 9 MARS

VERNISSAGE EXPOSITION « ELLES »

Hôtel de Ville, 18h30

Dans le cadre de la Journée internationale du droit des femmes et en présence des artistes Aurélia Gritte et Liberaj Cicoj.

À 20h, le chœur **MontaudVocal** emmené par l'artiste Emmanuel Pi Djob et composé d'une quarantaine de choristes, fera vibrer sa fibre gospel.

🏠 Tout public - Entrée libre



VENDREDI 10 MARS

MURDER PARTY : MEURTRE AU BAL MASQUÉ

Médiathèque Théodore Monod, 19h

En partenariat avec l'atelier théâtre de Juvignac.

🏠 À partir de 8 ans 🔗 Réservation obligatoire : mediatheque@juvignac.fr

SAMEDI 18 MARS

ILS ÉCRIVENT PRÈS DE CHEZ VOUS : FLORENCE THOLOZAN

Médiathèque Théodore Monod, 10h30

Autrice du roman à succès *La Chinoise du tableau* et de *L'Écho de nos jours*, paru en novembre dernier.

🏠 Tout public - Entrée libre

SAMEDI 18 MARS

KIT VINYLE

Médiathèque Théodore Monod, 15h

Atelier découverte pour expliquer le fonctionnement du kit vinyle et les albums qui l'accompagnent. En partenariat avec le Département de l'Hérault.

🏠 Tout public - Entrée libre



VENDREDI 24 MARS

APÉRO LIVE : SAMUEL PETIT PRÉSENTE TOBODEN

Médiathèque Théodore Monod, 18h

Pianiste, claviériste et arrangeur avec Sinsémilia ou le duo Vivants Poèmes, Samuel Petit présente en avant-première son premier album solo.

🏠 Tout public - Entrée libre sur inscription



LE VŒU D'UNE VILLE QUI ÉVOLUE AVEC VOUS

